

Préfecture du Gers

Secrétariat Général

Direction des Libertés Publiques et  
des Collectivités Locales

Bureau du Droit de  
l'Environnement

**ARRÊTÉ N° 2014030 - 0006**  
**portant modification de l'arrêté de création de la commission de suivi de site**  
**de l'installation de stockage de déchets ménagers sise à Pavie**

**Le Préfet du Gers**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 125-2-1 et R. 125-5, R. 125-8 à R.125-8-5 ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2012065-0002 du 5 mars 2012 portant création de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets ménagers sise à Pavie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013238-005 du 26 août 2013 portant modification de l'arrêté de création de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets ménagers sise à Pavie ;

VU le courrier du 14 janvier 2014 de l'Union fédérale des Consommateurs (UFC que choisir Gers) portant désignation, pour siéger au sein de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets ménagers de Pavie, de :

- Mme Césarine LE BELLEGUIC, en remplacement de M. Jacques GOMEZ, en qualité de titulaire,
- M. Jean Claude FITERE, en remplacement de M. André HOAREAU, en qualité de suppléant.

Sur proposition de M. le Secrétaire Général ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 5 mars 2012 est modifié comme suit :

**4) membres du collège «riverains d'installation classée ou associations de protection de l'environnement» :**

Représentant de l'UFC que choisir Gers :

- Mme Césarine LE BELLEGUIC, en qualité de titulaire,
- M. Jean Claude FITERE, en qualité de suppléant.

**Article 2 :** M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée aux membres de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets ménagers de Pavie et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Auch, le **30 JAN. 2014**

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général,

  
**Christian CHASSAING**